



AUREILHAN, le 23 SEP. 2022

Yannick BOUBÉE

Maire

Conseiller départemental

Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Jeudi 29 septembre 2022 à 18h30,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Ordre du jour :

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal.

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 juillet 2022 ;
- 2) Budget Centre de Santé : décision modificative n°1 ;
- 3) Budget communal : décision modificative n°1 ;
- 4) Budget communal : constitution de provisions ;
- 5) Budget communal : admission en non-valeur ;
- 6) Attribution du lot n°4 du marché de travaux pluriannuels de mises aux normes et de restauration de l'ECLA ;
- 7) Ressources Humaines : création d'emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à des accroissements temporaires d'activité ;
- 8) Ressources Humaines : création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ;
- 9) Ressources Humaines : création de postes ;
- 10) Ressources Humaines : modalités de prise en charge des frais liés aux fonctions itinérantes ;
- 11) Signature d'une convention de partenariat avec Le Parvis ;
- 12) Election des délégués au Syndicat Intercommunal du relais petite enfance « La Maison à Malices » ;
- 13) Modification de la compétence Projet Culturel de Territoire par l'ajout de l'itinérance culturelle dans les statuts de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ;

- 14) Syndicat Départemental d'Énergie : éclairage public 2022 : éclairage du stade des Pompons verts ;
- 15) Cession des parcelles cadastrées AN 1710, 1712 et 1714 ;
- 16) Cession des parcelles cadastrées AN 1708, 1709, 1711 et 1713 ;
- 17) Signature d'une convention de concours technique avec la Safer Occitanie ;
- 18) Forêt communale : assiette de coupe de bois 2023 ;
- 19) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Y. Boubé
Yannick BOUBÉE
